



BRETAGNE SUD HABITAT

**DELIBERATION DU BUREAU DU 18 JUILLET 2022 – BRETAGNE SUD HABITAT**

**Le 18 juillet 2022 à 17h30**, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 30 juin 2022.

<b>Membres présents (5) :</b> Marie-Hélène HERRY Marie-Jo LE BRETON David ROBO Olivier HOUSSAY Jérôme PINSARD <b>Excusé ayant donné pouvoir (1) :</b> Marc BOUTRUCHE – pouvoir à Mme HERRY <b>Excusé (1) :</b> Soizic PERRAULT	<b>DELIBERATION N°</b>	<b>18.BU-2022 07 18</b>	<b>Groupe n° 105 et 71 Opération n°</b>
	<b>Conventions juridiques diverses et contentieux</b>	<b>LOCMINE</b> Résidence Sainte-Anne	Participation financière au projet de réalisation d'une fresque

Avec un parc locatif social de 185 logements répartis en 10 résidences, BSH est le principal bailleur social sur la commune de LOCMINE.

En 2021, BSH a réalisé une fiche stratégique de son patrimoine sur la commune, définissant les actions par résidence en fonction des orientations arrêtées au Plan Stratégique Patrimonial pour la période 2018 - 2027.

La résidence « Anne de Bretagne » a été construite en 1973 et est composée de 32 logements collectifs. Le PSP a positionné le maintien de la résidence, au regard des travaux précédemment réalisés, en renforçant les actions commerciales dans l'objectif d'améliorer son attractivité.

L'équipe municipale souhaite réaliser, sur un mur de la résidence « Anne de Bretagne », une fresque retraçant l'histoire de la commune de LOCMINE. BSH interviendrait au financement du projet, au titre de la valorisation d'image du parc social, et de l'attractivité commerciale de la résidence. La participation financière de BSH est évaluée à 12 000 €.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à la majorité des membres présents ou représentés :

- valide le projet de réalisation d'une fresque historique sur la résidence Anne de Bretagne,
- autorise le Directeur général à engager la conclusion d'une convention avec la commune de LOCMINE, prévoyant notamment une participation financière de BSH d'environ 12 000 €.

Pour extrait certifié conforme  
Le Directeur Général,



**Erwan ROBERT**